



DIPLÔME UNIVERSITAIRE ENSEIGNER DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Parcours enseigner
les sciences
en collège et lycée

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Enseigner dans un établissement français à l'étranger parcours enseigner les sciences en collège et lycée

Présentation

Une formation adossée à un diplôme.

Le Diplôme Universitaire « Enseigner en établissement français à l'étranger » propose aux enseignants recrutés dans les établissements français à l'étranger non titulaires (statut de « recruté local ») une formation d'adaptation à l'emploi ; cette formation permet l'obtention d'un diplôme suite à un processus d'évaluation des acquisitions. Le DU EEEFE s'articule autour de contenus propres aux gestes professionnels des enseignants, de données didactiques et pédagogiques des disciplines scolaires, de l'intégration du numérique dans l'enseignement et d'une approche inclusive de la difficulté scolaire. Les contenus s'ancrent également sur la gestion de la diversité des publics accueillis dans un établissement français à l'étranger, notamment autour de la diversité linguistique.

L'enjeu de la formation est de permettre aux enseignants de mieux vivre la classe et ainsi de favoriser la réussite des élèves.

Une formation et un diplôme liés à un contexte

Pour comprendre l'intérêt de ce diplôme, rappelons que les établissements français à l'étranger recrutent deux types de personnels :

- des personnels expatriés ou résidents qui sont titulaires de l'Education Nationale ;
- des personnels dits «recrutés locaux» qui sont recrutés directement par un établissement scolaire avec un contrat conforme au droit local.

Dans le cas des recrutés locaux, le besoin de formation est reconnu comme important car ces personnes n'ont pas suivi de formation relative à l'enseignement, à la pédagogie et à la didactique disciplinaire et professionnelle. Le fait de pouvoir également acquérir un diplôme leur confère une légitimité à enseigner : au-delà d'une reconnaissance professionnelle, c'est aussi une reconnaissance personnelle que permet l'accès au diplôme.

Une formation pensée et proposée à distance

C'est dans le cadre du concept d'universités numériques et d'apprentissage en ligne (e-learning) que le DU EEEFE a été pensé : la formation se déroule totalement à distance via la plateforme Moodle qui est accessible 24h/24 et tous les jours de la semaine. Cette numérisation des contenus et cette disponibilité répond à deux réalités :

- le public auquel s'adresse ce diplôme (public la plupart du temps en emploi) nécessite l'individualisation et la personnalisation de la formation et doit donner la possibilité à chacun de suivre la formation à son rythme. Cela oblige la création de ressources numériques de qualité (diaporama, vidéo, etc.), accessibles et explicites ;
- le public inscrit se répartit sur un grand nombre de pays aux fuseaux horaires différents.

Un diplôme structuré en parcours

Le DU EEEFE comporte cinq parcours (professeur des écoles, de mathématiques, de français, d'histoire géographie, de sciences).

Les différents parcours sont articulés autour d'unités d'enseignement (UE) composées de plusieurs modules. Chaque unité d'enseignement est bâtie en lien avec les programmes de l'Education Nationale. Elle propose des références explicites aux travaux de recherche en neurosciences et présentent des usages du numérique en contexte.

Chaque module s'appuie sur des contenus, des travaux à réaliser, une réflexion à mener en lien avec la thématique de l'UE. Un calendrier est établi pour l'ouverture de chaque module, la durée du module est en principe de deux semaines. Les modules prennent en compte les aspects relatifs à la conception, à la réalisation, à l'évaluation des séances d'enseignement.

Une formation validée par l'obtention d'un diplôme

Pour obtenir le DU, les stagiaires doivent déposer des travaux qui seront notés. Chacun de ces travaux est pensé en lien avec le travail de la classe et répond à la logique de la formation d'adulte et du développement professionnel : les travaux font l'objet de rendus intermédiaires qui permettent aux formateurs de donner des conseils sur les directions à prendre, les modifications à apporter... L'évaluation porte sur deux modules pour chaque unité d'enseignement. La note accordée pour chaque unité d'enseignement est obtenue par la moyenne des notes des deux modules évalués (chaque module noté compte pour 50% de la note de l'unité d'enseignement). L'obtention du DU est déclarée lorsque la moyenne générale des unités d'enseignement est égale ou supérieure à 10. Cela signifie que les notes des unités d'enseignement se compensent les unes avec les autres.

Le diplôme mentionnera le parcours que l'étudiant a suivi.

Préparation au CAPEFE

La mise en place de cette nouvelle certification est accompagnée par le DU EEEFE. En effet les contenus et les évaluations vous permettent de vous préparer aux épreuves. Une unité d'enseignement optionnelle peut également vous permettre de mieux en saisir les enjeux.

Maquette

UE 1 : Enseigner les sciences en collège/lycée dans le second degré

- Module 1 : Connaitre le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
- Module 2 : Aperçu de la recherche en laboratoire pour enseigner
- Module 3 : Etre chercheur (e) en classe de sciences expérimentales et technologique dans un système éducatif français à l'étranger
- Module 4 : Etre chercheur(e) en classe de sciences de la vie et de la terre dans un système éducatif à l'étranger

UE 2 : Connaître le système éducatif français pour enseigner

- Module1 : Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
- Module 2 : L'agir enseignant ① : Planifier et réguler son enseignement
- Module3: L'agir enseignant ② : S'approprier des pratiques pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves

UE 3 : Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

- Module 1 : Développer une culture du « vivre ensemble »
- Module 2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves
- Module 3 : Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement

UE 4 optionnelle : Préparation au CAPEFE

UE optionnelle non évaluée pour l'obtention du DU

- Module 1 : Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
- Module 2 : Connaitre les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
- Module 3 : Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français

Calendrier à titre indicatif susceptible d'être modifié

NE : Non Évalué pour l'obtention du DU
EV : Évalué pour l'obtention du DU

La plateforme de cours

Module de prise en main de la plateforme (10h)

Dans une formation à distance, il est souvent nécessaire de formaliser des moments qui se déroulent naturellement lorsque les personnes se rencontrent "en vrai" et qui participent à la bonne marche de toute formation que ce soit pour des enfants ou des adultes.

Le premier contact entre les participants à une action de formation en fait partie. Les personnes se parlent, échangent, prennent conscience qu'ils font partie d'un groupe qui partage envies, peurs, objectifs, questionnements...

Ce moment informel n'est pas à négliger car il est le socle sur lequel se bâtira plus tard la coopération, les échanges, l'entre-aide, gage d'une formation qui permettra à tous de réussir.

Ce module a donc pour objectif de faire connaissance et de s'approprier la plateforme : se présenter, compléter son profil, les outils de régulation.

Description des Unités d'Enseignement

UE1 : Enseigner les sciences en collège/lycée

Module 1 10 heures	Connaître le statut de la langue française et le profil linguistique de l'élève
Description	<p>Dans un contexte plurilingue, ce module permet de découvrir les différents statuts de la langue française : FLM, FLS, FLE, FLSco et les enjeux qui sont sous-tendus.</p> <p>Il invite l'enseignant à connaître le profil linguistique de ses élèves en lien avec les particularités de la langue hôte.</p> <p>Il présente des ressources disponibles, notamment numériques, et des démarches pédagogiques adaptées, dans un tel contexte.</p>
Module 2 10 heures	Aperçu de la recherche en laboratoire pour enseigner
Description	<p>L'objectif de ce module est d'analyser de façon critique la construction des connaissances scientifiques ainsi que leur usage didactique en classe à partir d'apports en épistémologie, en histoire des sciences et en didactique.</p> <p>Ce module s'organisera autour de 3 chapitres :</p> <ul style="list-style-type: none">• chapitre 1 : Épistémologique. La perception des sciences dans la culture française.• chapitre 2 : Histoire des sciences. Relations entre sciences et sociétés : entre controverses et consensus.• chapitre 3 : Didactique des sciences. La place et les caractéristiques d'une observation scientifique dans une investigation scientifique.

Module 3 10 heures	Être chercheur(e) en classe de sciences expérimentales et technologique dans un système éducatif français à l'étranger
Description	<p>L'objectif des activités réunies dans ce module est de faire vivre une démarche scientifique pour mieux appréhender cette méthode qui est utilisée par les scientifiques pour parvenir à comprendre et à expliquer le monde qui nous entoure. De façon simplificatrice, elle se déroule en plusieurs étapes : à partir de l'observation d'un phénomène et de la formulation d'une problématique, différentes hypothèses vont être émises, testées puis infirmées ou confirmées ; à partir de cette confirmation se construit un modèle ou théorie. L'observation et l'expérimentation sont des moyens pour tester les différentes hypothèses émises.</p> <p>Aperçu du contenu du module :</p> <p>En physique, il s'agit de comprendre les notions relatives à l'explication des couleurs (trajet de la lumière, source primaire, diffusion).</p> <p>Les élèves confrontés à différentes sources de lumière et à différentes surfaces réfléchissantes. Sur la base de leurs connaissances préalables et d'observations, font des prévisions relatives à l'effet de la combinaison de différentes sources de lumière et de différentes surfaces réfléchissantes. Ils sont confrontés au défi d'expliquer les particularités de la perception de différentes couleurs, dont la couleur jaune qui présente la particularité d'être perçue en raison de combinaisons différentes source de lumière et objet réfléchissant.</p> <p>Les connaissances sur la nature physique de la lumière ne suffisent pas à répondre au défi, les élèves sont amenés à chercher l'aide de la chimie...</p> <p>L'étude des mécanismes impliqués dans la perception des couleurs permet de réfléchir au rôle des appareils de mesure en sciences.</p> <p>La partie technologie avec la construction des projets sources lumineuses (DELS RVB) qui permettent d'établir la couleur d'un objet avec le « Do It Yourself » et du matériel peu onéreux.</p> <p>Ce module comportera des connaissances scientifiques, des activités d'observation, d'expérimentations simples, de modélisations, de représentations graphiques de données d'observations, d'interprétations de documents, et la partie communication des résultats.</p>
Module 4 10 heures	Être chercheur.e. en classe de Sciences de la Vie et de la Terre dans un système éducatif français à l'étranger

Bibliographie indicative UE1

Module 2 :

Bibliographie Sciences de la Vie et de la Terre

- Verhaeghe J.C., Wolfs José-Luis, Compère D. et Simon X. (2004). *Pratiquer l'épistémologie. Un manuel d'initiation pour les formateurs*. Paris, Bruxelles : Ed. De Boeck

Bibliographie Sciences Physiques et Technologiques

- *Newton et la mécanique céleste*, J.-P. MAURY, Collection « Découvertes », © Éditions Gallimard, 1990
- « *Bachelard* » de Vincent Bontems – Édition Les Belles Lettres, Collection Figures du savoir, 2010
- *Bachelard* ; Portrait d'un philosophe
- <https://www.ina.fr/video/CAF89004641/portrait-d-un-philosophe-video.html>
- la vie romancée de Kurt Gödel : « *La déesse des petites victoires* » de Yannick Grannec - 2012
- « *La Philosophie des sciences* » de Dominique Lecourt – Éditions PUF, collection Que sais-je ? Paris 2010
- « *Une Histoire de la Raison* », de François Châtelet - Edition Seuil, collection Points Science Paris 2015

Module 3 :

À lire et à télécharger :

- Les Savanturiers n° 3 « Sur la piste du boson de Higgs » - mars 2013 en version interactive sur <http://www.cea.fr/multimedia/Pages/editions/les-savanturiers/sur-la-piste-du-boson-de-higgs.aspx>
- Les Défis du CEA hors-série « L'élégante traque du boson de Higgs » décembre 2013. Disponible sur <http://www.cea.fr/Pages/editions/les-defis-du-cea/l-elegante-traque-du-boson-de-higgs.aspx>

Sitographie :

- Neuroscience for kids (Dr. Eric Chudler) : Measuring your blind spot : <http://faculty.washington.edu/chudler/blindsight.html>
- Scratch en technologie sur le site d'eduscol.education.fr - Éléments pour construire le script : http://www.planete-sciences.org/blogs/trophees-robotique/2013_idf_jamkrobotique/files/2013/02/Fiche-n3Programmer-avec-Scratch-For-Arduino.pdf
- <http://www.huevaluechroma.com/036.php>
- <https://svt07.wordpress.com/1-a-chapitre-1-loeil-du-message-lumineux-au-message-nerveux/>
- <http://www.xrite.com/online-color-test-challenge>
- <http://www.color-blindness.com/coblis-color-blindness-simulator/>
- L'histoire de la démarche scientifique <http://www.cea.fr/multimedia/Mediatheque/video/culture-scientifique/science-societe/histoire-demarche-scientifique.mp4>

Module 4 :

- Boyer, C. (2000). Conceptualisation et actions didactiques à propos de la reproduction végétale. *Aster, les sciences de 2 à 10 ans*, 149-171
- Jana Quinte. (2016). Cycle de la vie des plantes à fleurs - lebenszyklus der blütenpflanzen : étude comparative des conceptions d'élèves en Alsace et au Baden-Württemberg. Education. Université de Strasbourg. Français.
- Ledrapier, C. (2010) *Découvrir le monde des sciences à l'école maternelle : quels rapports avec les sciences ?* RDST N°2, 79-102.
- Lenne. C. (2016). *Dans la peau d'une plante*. France : Belin.

UE2 Connaître le système éducatif français pour enseigner

Module 1 10 heures	Découvrir le système éducatif français à travers ses spécificités
Description	<p>Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient d'analyser en quoi le système éducatif français s'intègre parfaitement ou dans certaines limites au contexte éducatif du pays hôte. Pour pouvoir faire ce travail, il convient tout d'abord d'avoir une bonne connaissance du système éducatif français. Ce sera l'objet de ce module.</p> <p>Nous verrons donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : Les spécificités du système éducatif français. • Chapitre 2 : Les textes cadres : loi d'orientation, socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes. • Chapitre 3 : Les programmes : analyse des programmes d'un cycle choisi par chaque formé et mise en relief des concepts clés.
Module 2 10 heures	L'agir enseignant ① : planifier et réguler son enseignement
Description	<p>Le but du système éducatif est la réussite des élèves. Le premier facteur de cette réussite est le travail de l'enseignant qui, au quotidien, conçoit, met en œuvre et régule des dispositifs d'apprentissage/enseignement.</p> <p>Nous aborderons ces questions à travers un outil d'analyse de l'activité enseignante qui permet de concevoir et d'analyser sa pratique : « La matrice à 5 focales » de Roland Goigoux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : Présentation d'un outil d'analyse de l'activité enseignante : « La matrice à 5 focales » de Roland Goigoux • Chapitre 2 : Planification de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la focale - Les outils de l'enseignant - Les modalités de travail possibles. Focus sur le travail de groupe et la pédagogie de projet • Chapitre 3 : Régulation de l'enseignement

Module 3 10 heures	L'agir enseignant ② : s'approprier des pratiques pédagogiques favorables à la réussite de tous les élèves
Description	<p>Pour permettre la réussite des élèves, tous les pays ne prônent pas les mêmes dispositifs, les mêmes démarches pédagogiques.</p> <p>Lorsque l'on enseigne dans un établissement français à l'étranger, il convient de connaître les démarches pédagogiques prônées par le système éducatif français et de les mettre en perspective avec celles mises en œuvre dans le pays d'accueil. Cela permet d'apporter une cohérence dans ce qu'on propose aux élèves, notamment à ceux qui passent d'un système à l'autre.</p> <p>Voici quelques principes mis en avant par le système éducatif français. Ils constitueront les chapitres de ce module :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chapitre 1 : L'analyse de sa pratique • Chapitre 2 : La différenciation • Chapitre 3 : La motivation • Chapitre 4 : L'explicitation

Bibliographie indicative UE2

Textes cadres :

- *Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 : Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.*
- *Bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021 : Programmes d'enseignement de l'Ecole Maternelle.*
- *Bulletin officiel n°31 du 30 juillet 2020 : Programmes d'enseignement du cycle 2, du cycle 3 et du cycle 4*
- *Bulletin officiel n°41 du 31 octobre 2024 : Nouveaux programmes de Français et Mathématiques*
- *Bulletin officiel du 13 juin 2024 : Nouveaux programmes d'Enseignement Moral et Civique*
- *Bulletin officiel n°6 du 6 février 2025 : Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité*

Sciences de l'éducation :

- *Tricot, A. (2017). L'innovation pédagogique, Retz*
- *Collectif « didactique pour enseigner » (2020). Enseigner, ça s'apprend, Retz*
- *Rey Olivier, Feyfant Annie (2014) Evaluer pour (mieux) faire apprendre, Institut français de l'éducation, dossier de veille de l'IFE n°94*
- *Galand, B. & Bourgeois, É. (2006). (Se) motiver à apprendre. Presses Universitaires de France*
- *Cnesco (2017). Différenciation pédagogique : comment adapter l'enseignement à la réussite de tous les élèves ? Dossier de synthèse <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>*

Psychologie de l'éducation :

- *La psychologie de l'enfant, Houdé, O. (2004), PUF*

UE3 Développer des pratiques inclusives, numériques et citoyennes dans un contexte interculturel

Module 1 10 heures	Développer une culture du « vivre ensemble »
Description	<p>L'ensemble des disciplines enseignées au collège et au lycée sont concernées par les thématiques citoyennes et la dimension du «vivre ensemble» à l'école. Les disciplines scientifiques sont même au cœur de nombreux enjeux liés au développement durable et responsable des sociétés humaines sur l'ensemble de la planète. Ces questions ont le mérite aujourd'hui d'interroger tout à la fois les contenus disciplinaires et les pratiques pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mener une réflexion sur les enjeux de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et sur la laïcité, dans le cadre d'un établissement français à l'étranger.• L'EMC au «carrefour» des disciplines et des pédagogies• Comment intégrer et mettre en œuvre les dimensions du «vivre ensemble» dans les disciplines scientifiques, au collège et au lycée : «quelles ressources disponibles, quels contenus et activités mettre en place, quels dispositifs pédagogiques déployer...» ?
Module 2 10 heures	Prendre en compte les besoins spécifiques des élèves
Description	<p>Permettre à l'école d'être pleinement inclusive est une ambition forte de la politique éducative menée par la France. Cette ambition rencontre la nécessité fondamentale de l'enseignement français à l'étranger de prendre en compte la diversité des publics, des langues et des cultures.</p> <p>Ce module vise le développement de savoirs professionnels afin de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser aux enjeux de l'école inclusive• Identifier les besoins des élèves en lien avec une connaissance des troubles des apprentissage, étayée par des apports en neuroscience.• Mettre en œuvre des réponses adéquates en mobilisant des ressources institutionnelles, pédagogiques et matérielles notamment numériques. <p>Ces principes généraux seront détaillés dans le domaine du langage oral et écrit car celui-ci met en évidence des besoins partagés entre les élèves non francophones et ceux porteurs d'un trouble spécifique du langage.</p>

Module 3 10 heures	Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement
Description	<p>Penser l'intégration des outils numériques dans l'enseignement c'est trouver un équilibre entre la formation des élèves aux compétences numériques et la recherche de plus-values pédagogiques dans les pratiques de classe. Cet équilibre n'est pas simple à trouver, les dérives technologiques sont nombreuses. Ce module vise donc à accompagner le développement professionnel des enseignants par</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un cadrage de la place du numérique à l'école (dans les programmes et le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture). • Son articulation avec la formation des élèves aux compétences numériques conformément au Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN). • L'identification des plus-values sur les gestes professionnels des grands types d'outils numériques mobilisables dans l'enseignement.

Bibliographie indicative UE3

- *Programmes EMC, 2015*
- *Programmes EMC 2015 / ajustements au programme 2018*
- *Les pièges de l'égalité des chances*, François Dubet (2009)
- *L'intégration a des limites, pas l'école inclusive !*, Serge Thomazet (2010)
- *Document d'accompagnement - mise en œuvre du cadre de référence des compétences numériques*, Direction du Numérique pour l'Education (2019)

UE4 (optionnelle) Préparer le CAPEFE

Module 1 10 heures	Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger
Description	<p>La vision du monde est intimement liée au contexte dans lequel on se situe pour le regarder et des concepts utilisés pour l'analyser. Comprendre les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger nécessite par exemple un détour par ce qu'est aujourd'hui la Francophonie. A la fois organisation institutionnelle et outils de dialogue entre les cultures, la Francophonie ne doit pas être vue comme une stratégie de défense d'un passé mais plutôt sous l'angle de la modernité et de son développement. Faire de la langue française un outil de communication, un vecteur culturel entre des populations, un lien entre des aires culturelles et géographiques diverses, nécessite de développer une stratégie et de disposer d'outils, de structures pour le faire. Dans ce module nous nous pencherons dans un premier temps sur la Francophonie aujourd'hui, sa stratégie de développement et l'identification des acteurs institutionnels (SCAC, OIF, AUF...). Puis, dans un deuxième temps, nous verrons comment l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération sont fondamentaux et s'illustrent dans un établissement homologué.</p>
Module 2 10 heures	Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger
Description	<p>Les réseaux et structures d'enseignement du français et en français à l'étranger sont nombreux (Institut Français, Alliances Françaises, AEFE, Label Franc Education...). De son côté le réseau des établissements français à l'étranger homologués par l'AEFE comporte plus de 500 établissements. Ce réseau est marqué par la diversité du statut des établissements, la pluralité du profil des enseignants mais aussi la richesse des échanges et des projets ; il assure également une représentation forte de la France à l'étranger.</p> <p>Ce module permettra d'identifier l'identité et la spécificité de chacun de ces réseaux et structures afin de comprendre comment se développe la puissance éducative française et quelle cohérence les anime. L'exemple du réseau des établissements homologués sera développé (les différents acteurs et les liens qui les unissent, la place particulière et spécifique que jouent les parents d'élèves, le plurilinguisme comme marqueur identitaire de ces établissements).</p>

Module 3 10 heures	Présenter un système éducatif dans une aire linguistique, le comparer au système éducatif français
Description	<p>Ce module vise à la mise en perspective des apports des modules du DU avec une situation concrète d'enseignement à l'étranger ou une projection dans cette situation (de préférence celle décrite dans l'évaluation du précédent module).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En prenant appui notamment sur les cours du module 1 de l'UE2 « Découvrir le système français à travers ses spécificités », et dans la continuité de l'évaluation du module 2 de l'UE4 « Connaître les réseaux d'enseignement du français et en français à l'étranger » vous effectuerez une comparaison entre les particularités du système éducatif du pays hôte (ou pays étudié) et celles du système éducatif français. • En prenant appui sur les cours notamment des modules 2 et 3 de l'UE2 vous poursuivrez le travail précédent et vous ferez ressortir deux ou trois pratiques pédagogiques proônées par le pays hôte en envisageant les incidences qu'elles pourraient avoir sur vos pratiques. <p>Dans le cadre de ce processus un travail de groupe et de feedbacks entre pairs sera mis en place.</p> <p>Un temps de présentation de votre premier jet à un groupe de 3/4 étudiants suivi de feedbacks de leur part vous permettra de faire évoluer celui-ci.</p>

Bibliographie indicative UE4

- Consulter le site internet de l'AEFE et plus particulièrement : le memento des établissements.
- La langue française dans le monde, Organisation internationale de la francophonie (disponible en ligne)
- Brochure «L'enseignement français à l'étranger» téléchargeable sur la page «Système éducatif français à l'étranger»
- Brochure parcours langue réseau AEFE
- Les 50 propositions de la FAPEE pour l'évolution du réseau (2018)

L'accompagnement

La possibilité que les inscrits au DU EEEFE qui enseignent déjà en établissement français à l'étranger bénéficient d'une aide, d'un suivi au sein des établissements est une chose importante dont il convient de préciser les contours. Il ne s'agit bien entendu pas de normaliser la forme de ce suivi mais plutôt de réfléchir aux enjeux de ce dernier.

Assurer le suivi des stagiaires oui mais par qui ?

Les termes pour désigner celui qui assure le suivi pédagogique de la personne en formation sont nombreux dans la littérature : tuteur, référent, maître de stage, conseiller, superviseur... Les approches conceptuelles (comment fait-on avec lui ?) peuvent, elles aussi, être diverses : apprendre aux formés à repérer les choses efficaces dans l'exercice du métier, les aider à les déchiffrer et les mettre en œuvre, se centrer sur les leviers du changement d'une pratique professionnelle, s'intéresser à la compréhension et à l'interprétation de la prescription... Quelle que soit l'approche choisie, nous pouvons essayer de décliner le travail possible au niveau du DU EEEFE à travers trois grands modèles :

- le modèle du maître de stage : il va faciliter une prise en main progressive de la classe à travers le principe de l'alternance (successivité et enrichissement des temps dits théoriques et pratiques). Cela signifie qu'il y a un stage aux contours précis, définis et au positionnement clairement établi en lien avec le DU. Ce n'est pas le choix qui a été fait : il n'y a pas d'UE « stage », pas de calendrier ou modalités de mise en œuvre... ;
- le modèle du tuteur : il est identifié comme la personne référente d'un parcours de formation. Le tuteur conduit le formé au sein du parcours de formation, il connaît et maîtrise toutes les dimensions de ce parcours. Le tuteur va guider le formé sur les différentes étapes structurantes de son développement. Être tuteur nécessite d'être désigné et volontaire pour le faire, de maîtriser tous les éléments du parcours de formation ou tout au moins de pouvoir influer sur l'ensemble de ces éléments. Il n'est raisonnablement pas possible de penser que cette mission soit généralisable au niveau du DU car elle est également très liée à un statut au sein de l'établissement ;
- le modèle de l'accompagnant : il est identifié comme la personne ressource que l'on peut solliciter et qui peut solliciter sur tout ou partie de la formation. Le formé interroge et est interrogé par le formateur et vice et versa. L'accompagnant va davantage contribuer à la construction d'un métier à partir d'une formation plutôt que de rester centré sur la formation, ses contenus, ses modalités d'évaluation... L'accompagnant doit davantage maîtriser les enjeux du DU au regard du développement professionnel du formé que maîtriser in fine les contenus du DU. C'est le principe qui est retenu pour le suivi du DU.

Les enjeux du DU EEEFE

Le DU EEEFE reste une formation adossée à un diplôme : les attentes relatives au développement professionnel sont premières, les contraintes attenantes à une diplomation sont au service de ces attentes.

Le DU EEEFE a pour objectif de :

- permettre aux formés de progressivement mieux faire la classe en travaillant autour des outils pour enseigner. Les outils pour enseigner peuvent être directement utilisables en classe mais doivent aussi se confronter aux diverses réalités de classe ;
- assurer pour les formés la compréhension des enjeux scolaires fixés par les textes cadres de l'éducation nationale (socle commun de connaissances et de compétences, programmes, éducation à...) mais aussi les enjeux disciplinaires (le sens de la discipline scolaire, la didactique disciplinaire...) ;
- outiller les formés afin qu'ils puissent analyser leur pratique et la pratique de leurs pairs (être en mesure de porter un regard sur le métier mais aussi être capable de se regarder exercer le métier) ;
- donner aux formés l'accès à un diplôme. Vouloir obtenir un diplôme s'inscrit dans un parcours personnel et professionnel, nécessite un engagement et un travail individuel enrichi par le collectif. Dans la sphère éducative, la réussite du formé est directement corrélée à la réussite de ceux que l'on éduque, à qui l'on enseigne, que l'on instruit. L'exercice du métier d'enseignant, les réussites et les échecs du métier empêchent le cloisonnement total entre la sphère personnelle et la sphère professionnelle.

Le rôle des formateurs du DU EEEFE

Les formateurs de l'INSPÉ ne font pas tout au regard du développement professionnel souhaité chez les formés ; cerner leurs rôles et missions est important pour davantage comprendre ce qu'ils font mais aussi identifier ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Ainsi, ils :

- partagent des références (didactiques, pédagogiques, scientifiques), des modèles explicatifs pour mieux comprendre la classe et l'acte d'enseignement ;
- décryptent et aident à comprendre la prescription (les divers textes de l'éducation nationale...) qui est unique alors que la traduction de cette dernière est, par essence, plurielle ;
- font travailler les formés à partir d'outils transférables et/ou transformables (exercer son métier à partir de l'expérience acquise par le métier mais aussi à partir de sa liberté pédagogique et de la créativité de chacun) ;
- évaluent et notent dans une perspective formative et certificative.

Le rôle des accompagnants d'établissement

Les accompagnants sont avant tout dans la proximité des formés : proximité de lieu, proximité de contexte...

Ils peuvent ainsi :

- contextualiser : les enjeux, les contenus, les problématiques, le vocabulaire... proposés dans le DU au regard d'une réalité, d'une complexité, de particularités... propres à l'établissement ;
- accompagner la construction du métier : mettre à jour avec les formés la transformation des pratiques en mettant en exergue ce qui a changé, ce qui est en train de changer et ce qui doit encore évoluer. Il s'agit alors de contrebalancer le regard du formé souvent centré sur ce qui ne va pas ;
- dynamiser et rassurer : l'approfondissement du métier, le développement professionnel sont par nature des éléments déstabilisateurs, des perturbateurs de la zone de confort et d'évolution. La présence bienveillante et humaine reste majeure ;
- observer le formé, constater avec lui, réguler, s'inscrire dans la durée... sont des actes que ne peuvent réaliser les formateurs du DU placés la majorité du temps à distance des formés. La question de la dynamique d'établissement est ici primordiale ;
- faciliter le quotidien de la formation : organiser des temps de regroupements, filmer des moments de classe, d'expériences...
- impulser un travail collectif pour une réussite individuelle, catalyser les énergies au profit de la dynamique de groupe. L'accompagnant joue alors un rôle à la fois discret et primordial dans la création et l'entretien de cette dynamique.

Admissions

Etre titulaire d'un bac +2 ou effectuer une procédure de validation d'acquis professionnels (VAP) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE). La commission d'admission du diplôme décide de l'entrée en formation des demandeurs.

Chaque étudiant-e sera inscrit-e à l'INSPÉ Clermont-Auvergne, donc à l'Université Clermont-Auvergne, et bénéficiera des services de l'ENT et de la BCU.

Contact

Responsable de formation et des échanges internationaux :

Raphaël COUDERT
Tél. +33 04 71 09 90 50
Raphael.Coudert@uca.fr



Grâce à cette formation rejoignez le Réseau ALICA
et les alumni de l'INSPE du monde entier !
Rendez-vous sur le site : reseau-alica.fr



Année universitaire 2025/2026

INSPÉ Clermont-Auvergne,
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20 001
63407 Chamalières Cedex
Tél : +33 04 73 31 71 50
inspe.uca.fr